Communiqué de presse

Université de Strasbourg

Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg Désignation des personnalités extérieures



Les membres du conseil d'administration de l'Université de Strasbourg nouvellement élus se sont réunis le mardi 4 mars 2025 à 14h pour désigner les cinq personnalités extérieures qui faisaient acte de candidature. Trois personnalités extérieures étant nommées par les institutions qu'elles représentent, le conseil d'administration est désormais au complet avec 36 membres élus dont 16 enseignants et assimilés (collèges A et B), 6 personnels BIAPTSS et assimilés, 8 personnalités extérieures et 6 étudiants. Il élira le président ou la présidente le 18 mars prochain.

Les 5 personnalités extérieures désignées après appel public à candidature

Le conseil d'administration doit compter cinq représentants du monde socio-économique qui font acte de candidature et sont élus par les autres membres du conseil. Parmi eux, on compte une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise, un représentant des organisations représentatives des salariés, un représentant d'une entreprise employant moins de 500 salariés, un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire et un représentant d'un des établissements associés à l'Université de Strasbourg.

Sont élus:

- Personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise: Madame Anne COREAU Directrice de l'innovation pour Orange sur le territoire du Grand Est et présidente d'ACCRO, association fédérant les industries culturelles et créatives à Strasbourg, Anne COREAU est titulaire d'un DESS en Commerce International de l'Institut d'enseignement commercial de Strasbourg (IECS devenu EM Strasbourg). Elle entend apporter « une vision transversale des enjeux d'innovation dans les industries numériques, culturelles et créative et favoriser l'émergence de collaborations entre le monde académique et les secteurs en mutation. »
- ◆ Représentant des organisations représentatives des salariés : Monsieur Mohamed SYLLA Conseiller prud'homal, membre de l'Observatoire départemental d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du Bas-Rhin, Mohamed SYLLA est conjointement secrétaire général de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) dans le Bas-Rhin et secrétaire général UNSA-Lidl. Il est titulaire d'un master en droit social de l'Université Paris Nanterre après avoir effectué une licence de droit à l'Université de Strasbourg. Il souhaite « apporter sa vision d'ancien étudiant, son expertise du monde du travail, de l'entreprise, du dialogue social ainsi que son approche transversale et internationale. »
- ♠ Représentante d'une entreprise employant moins de 500 salariés : Madame Isabelle HEUMANN Dirigeante de la PME familiale Paul Heumann S.A, Isabelle Heumann est titulaire d'une maîtrise en langues étrangères appliquées de l'Université de Strasbourg. Elle est membre du conseil d'administration de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) et présidente de la commission Export de l'ARIA Alsace. Elle est également membre actif du Réseau d'Industriels Innovants d'Alsace du Nord. Engagée en milieu scolaire pour faire découvrir les métiers de l'industrie auprès des jeunes et en particulier auprès des jeunes filles, elle entend « contribuer à renforcer les liens entre l'université et l'écosystème économique pour favoriser l'innovation, l'insertion professionnelle des étudiants et le rayonnement de l'Université de Strasbourg. »
- ◆ Représentant d'un établissement d'enseignement secondaire : Monsieur Stéphane KLEIN
 Proviseur du lycée Koeberlé à Sélestat, Stéphane Klein est titulaire du CAPES de mathématiques et du
 concours de recrutement des personnels de direction après avoir effectué une licence de mathématiques à
 l'Université de Strasbourg. Il a collaboré avec l'Université de Strasbourg pendant son mandat de conseiller de
 recteur entre 2018 et 2023 et a fait partie des porteurs du projet NORIA. Précédemment membre du conseil
 de perfectionnement de la licence sciences pour la santé, il souhaite poursuivre « son engagement pour le
 service public de l'éducation au sein des instances délibératives de l'université. »
- ♦ Représentant d'un des établissements associés à l'Université de Strasbourg : **Monsieur Jean-Charles FONTAINE**

Vice-président en charge des finances et Premier vice-président de l'Université de Haute-Alsace, Jean-Charles Fontaine est professeur des universités, titulaire d'une habilitation à diriger des recherches et d'un doctorat en Physique des semi-conducteurs obtenu à l'Université de Strasbourg où il exerce ses activités de recherche. « Sa situation particulière l'a amené à présenter sa candidature dans un esprit de coopération » entre les deux universités alsaciennes. Il est élu pour un second mandat au sein du conseil d'administration de l'Université de Strasbourg.

Les 3 personnalités extérieures désignées par les institutions qu'elles représentent

Deux personnalités sont désignées par les collectivités territoriales. Elles représentent respectivement le conseil régional et l'Eurométropole de Strasbourg. Chaque personnalité titulaire est remplacée par une personne du même

sexe en cas d'empêchement temporaire. Une personnalité est désignée par le CNRS, ainsi qu'une personne du même sexe qui la remplace en cas d'empêchement temporaire.

Le Conseil régional a désigné **Madame Valérie DEBORD**, vice-présidente Emploi, formation, orientation, apprentissage et enseignement supérieur en tant que représentante et **Madame Anne SANDER**, présidente de la commission Tourisme en tant que suppléante.

L'Eurométropole a désigné en tant que représentante **Madame Anne-Marie JEAN**, vice-présidente en charge des politiques de l'emploi, la formation, l'économie durable, l'économie circulaire et la transition écologique des entreprises ainsi que le tourisme durable et **Madame Anne MISTLER**, Conseillère eurométropolitaine, adjointe de la commune de Strasbourg en tant que suppléante.

Le CNRS a désigné **Monsieur Géraud DELORME**, délégué régional Alsace en tant que représentant et **Monsieur Kevin GEIGER**, adjoint au délégué régional, en tant que suppléant.

La composition du conseil d'administration

Collège A: Professeurs et personnels assimilés

Liste « Inspire » : CHARLOUX Anne, CHAUVIN Bruno, ECKERT Gabriel, KELLENBERGER Esther, KNAEBEL Alexandra.

Liste « Au Pluriel »: LELIEUR Juliette, SCHNEIDER Mathieu.

Liste « Refonder »: GILLIOT Pierre.

Collège B : Autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Liste « Inspire » : BERTANI Philippe, GUITTARD Claude, HARSAN Laura, MAECHLING Marie-Pierre.

Liste « Au Pluriel » : REAL Eléonore, SALANSKIS Emmanuel.

Liste « Refonder »: BOEHRINGER Sandra, WAMBST Marc.

Collège BIAPTSS

Liste « SNPTES - UNSA »: ELIAS Tania, VIERLING Alain.

Liste « Engagé.e.s ensemble » : LE TOCQUET Geoffrey.

Liste « CFDT »: SCHLAEFLI Dominique.

Liste « A&I -Unsa - ITRF Bio »: MOUEZY Rachel.

Liste « Précaires et solidaires » : ZUSSY Nathan.

Collège étudiants

Liste « AES : Contre la précarité et contre l'extrême droite » : LEVAN Simon (titulaire), STECK Camille (titulaire), VIGNERON Maxime (titulaire), AMOUROUX Gabriel (suppléant), PETERMANN Agathe (suppléante), VAROL Amina (suppléante).

Liste « AFGES-change ton campus » : DARENNE Jérémy (titulaire), KNAB Caroline (titulaire), DHUME Maroussia (suppléante), RAYNAUD Axel (suppléant).

Liste « UNI pour le mérite et ta réussite ! » : CAMBILLAU Lucas (titulaire), PRUVOT Anastasia (suppléante).

Personnalités extérieures

Élues : COREAU Anne, FONTAINE Jean-Charles, KLEIN Stéphane, HEUMANN Isabelle, SYLLA Mohamed.

Nommées: DEBORD Valérie (suppléante: SANDER Anne), DELORME Géraud (Suppléant: GEIGER Kevin),

JEAN Anne-Marie (suppléante : MISTLER Anne).

Les représentants au Conseil d'administration déterminent la politique de l'établissement. Les orientations politiques pour la formation, la recherche et les relations socio-économiques sont décidées au sein de ce conseil. Les représentants des personnels et des étudiants siégeant dans ce conseil discutent et votent annuellement le budget de l'université, les emplois, ainsi que les politiques stratégiques de l'université. Le 18 mars 2025, le conseil d'administration élira le président ou la présidente de l'université pour un mandat de 4 ans.

Contact presse

Université de Strasbourg

Muriel Aubeneau - Attachée de presse +33 (0)6 80 52 01 82 / muriel.aubeneau@unistra.fr